

MAI 1987

participation exceptionnelle de Jean le POUSSIN

# SPECIAL F.N.D.S. C.D.S infos 25

Siège social 130 c rue de Belfort . 25000 . Besançon

Fascicule de liaison du Comité Départemental de Spéléologie du Doubs

Numéro spécial préparé par le bureau du C.D.S.25

## MISE AU POINT

Pour les dossiers F.N.D.S 1987, la Ligue nous a demandé de lui transmettre les dossiers pour le 30 mars ce qui a été fait.

A cette date, seul 2 dossiers clubs nous était parvenu, dont l'un arrivé le 29 soit un jour après notre réunion de répartition globale.

Nous n'avons pas gardé sous le coude comme le laisse croire J.R Frachon dans sa récente circulaire aux clubs du Doubs des dossiers clubs dans le but de se garder la totalité de la subvention.

Prudents, nous avons conservés les enveloppes d'envoi le cachet postal fait foi.

J.J.Compagnon est à la disposition de tous les clubs pour cette vérification.

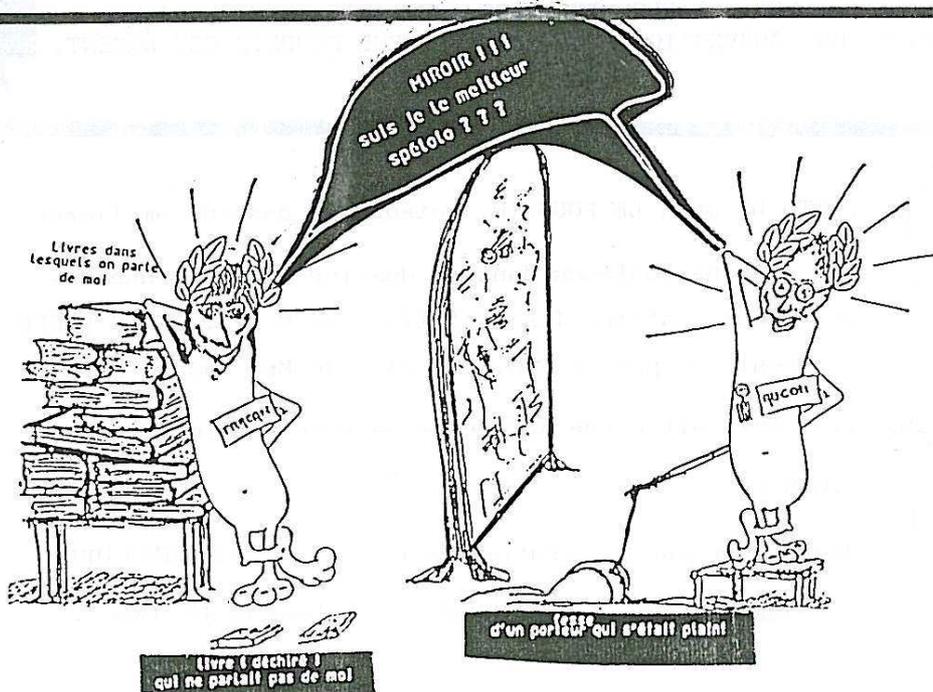
Nous regrettons les insinuations du "Professeur" Frachon.

L'enveloppe F.N.D.S n'est que de 4000frs pour le Département du Doubs pour 1987 par tranche de 1000frs. En conséquence, seuls 3 clubs et le C.D.S (sur 14) auraient pu en bénéficier (les clubs ont déjà reçu une circulaire du Comité à ce sujet).

Afin de compenser ce manque à gagner, le C.D.S 25 a sollicité une demande de subvention de 50000 frs du Conseil Général pour Equipement Sportifs. Cette demande est programmée pour 1988 par le C.G.

L'on peut espérer obtenir 15000frs à répartir entre les clubs et le Comité.

Dans l'immédiat, nous demandons à la Ligue, responsable de notre manque de finance de nous subventionner (voir lettre d'introduction).



DOSSIER F.N.D.S

SOMMAIRE DES PIECES

- 1 MISE AU POINT Par le Président du Comité: Gérard Chorvot
- 2 LES FINANCES DU C.D.S... suite... Roland Brun : Trésorier du Comité
- 3 F.N.D.S.1986: PARMi LES DEMARCHES DU C.D.S 25..par J.J.Compagnon  
secrétaire Comité
- 4 COURRIER C.D.S 25 ADRESSE A LA D.D.J.Sports
- 5.1 LETTRE ANNONCE REUNION INFORMATION F.N.D.S PAR C.D.O.S. et D.D.J.S.
- 5.2 CALENDRIER RENCONTRES ENTRE D.D.J.Sports ET PRESIDENT C.DEPARTEMENT
- 6.1 CONVOCATION LIGUE POUR REPARTITION GLOBALE F.N.D.S 1986
- 6.2 AGRANDISSEMENT CONVOCATION "Prendre contact par tél. pour d'éven-  
tuelles recommandations ce soir là à partir de 20h.Signé: B.Théry."
- 7 EXTRAIT DOSSIER C.D.S.25 F.N.D.S.1986 ADRESSE A LA LIGUE POUR  
AVIS (avec avis défavorable sans motif valable par le Président).
- 7.1 DEVIS JOINT POUR ACHAT MATERIEL ( stages, formation)
- 7.2 EXTRAIT D'UNE PIECE DE FORMULAIRE F.N.D.S.1986
- 8.1 COMPTE-RENDU REUNION COMMISSION SYNTHESE DU F.N.D.S 1986

ANNEXE ENCART

A ce dossier F.N.D.S, nous joignons également pour information copie d'une réponse à Mr PELAEZ par le Trésorier du C.D.S.25 Mr Roland BRUN concernant le stage Conseiller Technique de Préfecture du S.S.F.

\*COMMENT PEUT-ON COMPRENDRE QUE Mr AUCANT-PELAEZ DEMANDENT AU C.D.S.25 UNE SUBVENTION DE 2000frs POUR UN STAGE SECOURS ET DONNENT DANS LE MEME TEMPS UN AVIS DEFAVORABLE EN TANT QUE PRESIDENT DE LIGUE POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION DESTINEE A LEUR FOURNIR CET ARGENT.

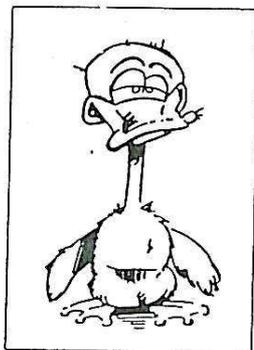


PHOTO DE JEAN LE POUSSIN, auteur des dessins améliorés.

Les dessins contenus dans ce dossier ont subi une légère modification. Ils sont tirés de C.D.S. INFOS LIBRE 25 (réalisée par la S.H.A.G, club de Mrs Aucant-Pelaez).

Il s'agissait d'une satire de la revue officielle du C.D.S.25.

Rappelons que la parution de cette feuille satirique fut saluée par J.C.Frachon dans C.D.S.INFOS 39 et dans LIGUE INFOS.

# LES FINANCES DU C.D.S... suite...

2

Par R.BRUN Trésorier du C.D.S 25

► A la suite de la parution de CDS Infos 25 n°6 d'Avril 87, J C Fracon a cru bon de répondre sur un ton dépassant le cadre de la polémique, somme toute classique, à laquelle les responsables du CDS 25 sont habitués depuis longtemps avec la Ligue de Franche Comté. Bien que notre collègue, par déformation professionnelle, tente d'égarer les spéléos du Doubs par des fautes de frappe et une vague histoire de syntaxe, les gens auront parfaitement compris qu'il les mène en bateau et essaye par tous les moyens, de façon maladroite et laborieuse, de leur faire avaler un horrible breuvage.

En tant que trésorier du CDS 25 et au nom du Bureau du CDS je m'explique:

1) Pour les demandes FNDS 86;

Le prétexte du retard des documents demandés au CDS ne tient pas et il suffit de lire la lettre de JJ Compagnon ci-jointe. Il est évident que le bureau de la Ligue n'a pas tenu ses engagements pris par téléphone. Il y a bien eu ici "Magouille".

2) Pour les demandes 87;

La Ligue a donné des avis défavorables pour deux des actions subventionnables sur les trois présentées.

Pour l'inventaire du Doubs : avis défavorable!

Fracon prétend que le "rôle du FNDS est de financer des actions et non de simples projets d'actions". Ce raisonnement est absurde car la plupart du temps l'on fait des demandes pour des actions à réaliser, le contraire étant rarissime.

Pour le financement du stage secours : avis défavorable !

→ **Vrai** → Faucon persiste encore dans le raisonnement simpliste. Il faut d'abord rappeler que le CDS du Doubs n'a reçu aucun projet digne de ce nom, même sommaire, sur ce stage et son contenu mais uniquement une vague lettre de Pélaez et une demande de participation du CDS 25 pour 2000 francs. La seule information précise nous est parvenue par la plume du trésorier de la Ligue qui nous dit "qu'aucun stagiaire du Doubs n'avait posé sa candidature au 30 mars 87". Bien que pour des raisons que nous n'osons avancer, aucun spéléo du Doubs ne s'est inscrit, nous avons au CDS tenté d'obtenir une subvention auprès du FNDS avec la suite que l'on connaît\*. Et pourtant, le président de la Ligue, Aucant, pour ne pas le citer est également responsable des secours dans le Doubs. A ce stade de la manipulation, même le mot de magouille n'est pas assez fort pour dénoncer une situation aussi puante. Quant aux propos démagogiques de Fracon qui mêle à tout cela son sens du bénévolat, nous souhaiterions que ce bénévolat serve les intérêts de tous les spéléos francs-comtois et non qu'il soit mis au service de quelques uns par la rédaction de lettres dutype de son dernier envoi. Nous n'avons pas de leçons à recevoir sur le travail bénévole et désintéressé. Si nous désirons voir aboutir l'inventaire du Doubs, c'est l'ensemble des spéléos du Doubs qui en tirera quelque chose et la Fédération également et cela uniquement grâce au travail gratuit des dirigeants du CDS 25. Par contre "Spéléo sportive dans le Jura" n'a rien fait gagner aux clubs du Doubs et mieux un certain livre sur le Verneau, financé en partie avec des fonds publics, n'a fait gagner de l'argent qu'à des privés.

Le mot de la fin ;

Malgré l'important travail que nous consacrons à l'inventaire du Doubs et à la protection des cavernes nous avons pris encore le temps de répondre à ces bassesses. Nous préférierions travailler pour quelque chose de plus constructif y compris avec la Ligue. Si vraiment nous ne vallons pas mieux que ce que Fracon pense de nous et bien qu'il nous consacre moins de temps ou qu'il nous laisse (et cela sera encore mieux) afin que nous puissions nous consacrer encore plus au CDS 25 et aux intérêts des spéléos du Doubs qu'elles que soient leurs opinions.

P S T N L K H Brun

# Comité Départemental de Spéléologie du Doubs

Groupement des Clubs et des Spéléologues  
individuels du département du Doubs, adhé-  
rents à la Fédération Française de Spéléologie.  
Association, loi de 1901 déclarée le 18.2.1969  
(J.O. du 27.2.1969). CCP Dijon 741 - 57.U.

BESANCON, le 12 JUIN 1986.

3

Jean Jacques COMPAGNON  
secrétaire.

**F.N.D.S 1986:**  
*parmi les démarches du C.D.S 25*

Comité Directeur  
du CDS 25.

Objet : Dossier FNDS, du CDS 25, déposé à la LIGUE

NOTE relative au dépôt des dossiers FNDS CDS 25 et clubs  
auprès de la LIGUE.

A la demande du président du CDS 25 je devais assister à la réunion mise sur pied par le président de la ligue. Cette réunion avait pour objet l'attribution de la subvention à chaque CDS et à chaque club par rapport aux dossiers présentés. Je devais apporter les dossiers présentés par 5 clubs et par le CDS 25. 2 autres dossiers CLUBS sont parvenus, au CDS, avec 15 jours de retard au moins; ils ont été, néanmoins réexpédiés à la ligue.

Quelques heures avant la réunion d'attribution, je téléphone au président de la ligue pour lui expliquer que par suite d'évènements professionnels imprévus je ne peux pas me dégager de mon travail, et que par conséquent je ne peux pas assister à cette réunion.

Avec son accord je lui transmets, par téléphone, tous les éléments chiffrés de tous les dossiers et en fournissant, à sa demande, des renseignements complémentaires contenus dans ces dossiers. Ces dossiers sont réexpédiés en urgence, dès le lendemain matin, par le président du CDS au président de la ligue.

Lors de l'examen de ces dossiers par les membres participant à cette réunion d'attribution, seul le dossier CDS 25 a reçu un avis entièrement défavorable. Le motif évoqué est: retard apporté au dépôt du dossier alors que les 5 dossiers clubs déposés au même moment que celui du CDS 25 ont reçu un avis favorable en totalité ou partiellement. La commission de synthèse a suivi l'avis émis par le président de la ligue.

...../.....

Suite à un entretien verbal avec le président de la ligue, j'apprends que le CDS peut représenter ce dossier refusé en totalité auprès du fond régional de réserve de 10%.

Par un courrier en date du 12 JUIN 1986 et adressé à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports du DOUBS, je demande les modalités de présentation du dossier FNDS du CDS 25. Le double, de ce courrier, est joint à la présente note.

JJ COMPAGNON

Besançon, le 12 Juin 1986

4

Dossier FNDS du Comité  
Départemental de Spéléologie  
du DOUBS

Direction départementale  
de la Jeunesse et des Sports  
du DOUBS  
Cité Administrative  
Place Jean CORNET  
25041 BESANCON Cédex .  
A l'attention de Mr GRAFF

Monsieur,

Pour faire suite à l'avis défavorable,  
émis par le président de la ligue Spéléologique de Franche Comté, je viens  
d'apprendre que notre comité peut présenter le dossier FNDS au fond ré-  
gional de réserve de 10 %.

Il nous serait agréable de connaître  
les modalités de présentation du dossier au fond de réserve de 10 %.

Je tiens à préciser que lors du dépôt  
des dossiers FNDS (en Mars 1986), seul notre dossier a reçu un avis défa-  
vorable en totalité (motif évoqué: retard apporté au dépôt de ce dossier)  
et que les 5 autres dossiers ont reçu l'avis favorable de notre prési-  
dent de ligue, bien que leurs dépôts ont été effectués au même temps que  
celui de notre comité. La commission de synthèse a eu l'avis porté  
sur chaque dossier.

D'autre part, il apparaît que les dos-  
siers FNDS ne sont pas revenus, pour dernière signature, au président de  
notre comité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments dévoués.

pour le président G CHORVOT  
le secrétaire JJ COMPAGNON

130 C, rue de BELFORT 25000 BESANCON

**COPIE COURRIER C.D.S 1986**  
**adressée à la D.D.J.Sports**

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF  
Centre International de Séjour  
Rue Roger Martin du Gard  
25000 BESANCON

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
de la JEUNESSE et des SPORTS du DOUBS  
Cité Administrative - Place Jean Cornet  
25041 BESANCON Cedex

51

Réunion d'information sur le Fonds National  
de Développement du Sport : La Note d'Orientation

Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités Départementaux,

Afin de donner les informations et les explications indispensables à une bonne compréhension et une bonne circulation des dossiers de demande de subvention F.N.D.S., et de préciser le calendrier des opérations qui prévoit entre autre une rencontre entre la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et les Présidents de Comités Départementaux (ou présidents de Ligue en l'absence de structures départementales), la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental Olympique et Sportif organisent à votre intention une réunion d'information :

SAMEDI 15 FEVRIER 1986 à 9 h  
Centre International de Séjour (Salle des Ligues)  
Rue Roger Martin du Gard - BESANCON

Votre présence (ou celle d'un représentant du votre Comité Départemental) est vivement souhaitée.

Besancon, le 27 janvier 1986

Le Directeur Départemental,

R. LEROY

Le Président du C.D.O.S.

V. FUSTER

P.J.

Calendrier et horaires des rencontres entre Direction Départementale Jeunesse et Sports et Présidents de Comités Départementaux pour l'examen en commun de l'ensemble des demandes de subventions reçues au 17 mars 1986, délai de rigueur.

Lettre annonce  
réunion d'info.  
adressée  
au Président  
C.D.S

calendrier  
rencontre entre  
D.D.J.Sports et  
Présidents  
C.Départementaux

CALENDRIER ET HORAIRES DES RENCONTRES

Direction Départementale Jeunesse et Sports - Présidents Comités Départementaux

52

BESANCON  
Direction Départementale  
de la Jeunesse et des Sports  
Cité Administrative - Place Jean Cornet  
25041 BESANCON Cedex

MONTBELIARD  
Antenne de la Direction Départementale  
Jeunesse et Sports  
2 rue du Général Leclerc  
25200 MONTBELIARD

JEUDI 10 AVRIL 1986

9 h 00 - Athlétisme 14 h 00 - Canoë-kayak  
9 h 30 - Aviron 15 h 00 - Escrime  
10 h 00 - Basket 15 h 30 - Volley-Ball  
11 h 00 \* Boxe  
11 h 45 \* Equitation

JEUDI 12 AVRIL 1986

8 h 30 - Hand-Ball  
9 h 30 - CDOS  
9 h 30 \* Sport de Quilles  
9 h 45 \* Sport Adapté  
10 h 15 \* Motocyclisme  
10 h 45 \* Handisport

JEUDI 15 AVRIL 1986

8 h 30 \* Sports de glace 14 h 00 - Karaté  
9 h 00 \* UPOLEP 14 h 15 - Parachutisme  
9 h 00 - USEP 14 h 30 - Ski Nautique  
9 h 15 - Judo 15 h 00 - Tennis  
10 h 00 - FFEPHM 16 h 00 - Tennis de table  
10 h 30 - Natation  
11 h 00 - Boxe Française  
11 h 00 - Base Ball  
11 h 15 - Boules

VENDREDI 28 MARS 1986

9 h 30 - Cyclisme  
10 h 15 - Gymnastique  
10 h 45 - Lutte  
11 h 15 - Tir  
11 h 45 - Tir à l'Arc  
14 h 00 - Voile  
14 h 30 - Etudes et Sports Sous Marin  
14 h 45 - Pétanque  
15 h 15 - Vol à Voile  
15 h 30 - FSCF  
16 h 45 - FSGT  
17 h 00 - Twirling Eaton  
17 h 30 - FFEPGV  
18 h 00 \* Cyclotourisme  
18 h 30 \* Golf  
18 h 30 \* Badminton  
18 h 45 \* Haltérophilie  
20 h 30 - Football

PONTARLIER  
(lieu à déterminer)

SAMEDI 12 AVRIL 1986

15 h 00 - Ski  
16 h 00 - Rugby  
16 h 30 - Montagne

\* Présidents de Ligue (ou leur représentant départemental) : il est souhaitable que la personne désignée, dont le nom nous sera communiqué, participe aux 2 réunions.

Les horaires ne pourront être modifiés qu'après entente entre responsables de disciplines.  
En avertir la Direction Départementale Jeunesse et Sports au moins 3 jours avant la réunion (Tél. 81.83.06.22 poste 15 ou 26).



Ligue Spéléologique  
de Franche-Comté  
COLLONDON  
39130 Clairvaux  
Tél. (84) 25.74.52  
Compte bancaire:  
BNP, agence de Champagnole  
No 050 94 703

# LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE DE FRANCHE-COMTÉ

**61**

→ Membres COS: R. LITRANGE  
G. CHAVAT  
A. FELTIER  
A. HEALON  
→ Bureau Ligue: A. THEY  
Y. RUCROT  
D. LACROIX  
S.C. FRANCOUR

## CONVOCAATION

Suite aux décisions, notamment de répartition des  
nuitées F.N.D.S. 86, prises au cours de notre AG  
de 8 mars dernier:

Nous procéderons à la répartition globale par  
régionnement le: **SEUDI 27 MARS 86 à partir de 19H30**  
chez moi à COLLONDON

- Un casse-croûte sera servi
- Pour ceux ne pouvant se libérer prenez contact par téléphone  
pour d'éventuelles recommandations ce soir à partir de 20 h.

Le Président

Fédération Française de Spéléologie - 130, rue Saint-Maur - 75011 PARIS - Tél. (1) 357.56.54

# Convocation Ligue répartition globale F.N.D.S 1986

... à la répartition globale par  
régionnement le: **SEUDI 27 MARS 86 à partir de 19H30**  
chez moi à COLLONDON

- Un casse-croûte sera servi
- Pour ceux ne pouvant se libérer prenez contact par téléphone  
pour d'éventuelles recommandations ce soir à partir de 20 h.

**62**

## AGRANDISSEMENT partie 61

Le Président

7

BUDGET PREVISIONNEL

RECETTES		DEPENSES	
RECETTES PROPRES A L'ACTION		MATERIEL	5442
		ENCADREMENT	
		DEPLACEMENTS	
		HEBERGEMENT	
PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION	442		
SUBVENTION SOLLICITEE	5000		
TOTAL	5442	TOTAL	5442

Copie dossier partiel  
du C.D.S pour  
demande subvention  
F.N.D.S 1986

AVIS de la LIGUE  
Dossier non reçu à la date  
de la répartition de la subvention  
par le département → Déjà distribué

AVIS du COMITE DEPARTEMENTAL  
Dossier envoyé en même temps que le dossier  
de la ligue pour le département  
par le comité 5000

MONTANT de la SUBVENTION  
PROPOSEE POUR l'ACTION :

5000

A INDIQUER OBLIGATOIREMENT  
PAR LE PRESIDENT du COMITE DEPARTEMENTAL

COMMENT EFFECTUER LES DEMANDES

72

Après avoir rempli très exactement les pages I et IV de  
feuille intercalaire par action proposée.

et description de l'action

ent les renseignements suivants :

- 1/ Pour les stages organisés par le demandeur : d...  
autres : catégorie d'âge - encadrement (noms et ...)
- 2/ Pour les écoles de sport : nom  
(noms et qualification).
- 3/ Pour achat de matériel : j...  
ion du matériel
- 4/ Pour les déplacements

S.A. R. CHAVANNE ET FILS

11-03-86

M. Comité départemental de  
Apélio du Doubs  
130 C. Rue de Buffant  
25000 BERNANSON

facture n°049406

DEVIS

2	Couverts de 20cm corde Apélio φ 10,5	1660	3320,00
20	maniquetons Apélio spécial à vis	29,50	590,-
20	Plaquelettes à Apit. millier	10,-	200,-
1	pochete à chenilles	96,-	96,-
1	maniveau	180,-	180,-
1	Tamponnain	71,-	71,-
5	lacs Apélio	197,-	985,-
			5442,-

5442

71

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS DU DOUBS  
Unité Administrative - Place Jean Cornet  
25041 BESANCON Cedex  
Tel. 01.83.06.22

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE  
ET SPORTIF  
Centre International de Séjour  
19, rue Roger Martin du Gard  
25000 BESANCON  
Tel. 01.80.11.24

COMpte-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE SYNTHESE F.N.D.S. DU DOUBS

Jeudi 17 avril 1986  
Direction Départementale Jeunesse et Sports  
Place Jean Cornet - BESANCON

Etaient présents :

- M. FUSTER, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- M. VERNIER, Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif
- M. AYHONNIER, Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif
- M. BOUCHOUT, Inspecteur à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du DOUBS
- M. GRAFF, Assistant Départemental Sports à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du DOUBS
- Mlle BERAS, Assistante Sports à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du DOUBS
- M. MERCEY, représentant le Comité Régional Olympique et Sportif.

La Commission Départementale de Synthèse a pour mission de proposer à la Commission Régionale du F.N.D.S. la répartition d'un crédit de 127 220 F.

Avant de procéder à des propositions de répartitions, il est dressé un bref bilan des consultations départementales entre la Direction Départementale Jeunesse et Sports et les Présidents de Comités Départementaux (ou de Ligues, quand la discipline n'est pas représentée départementalement).

Sur 54 disciplines, 12 ne se sont pas présentées aux rendez-vous fixés. (Basket, Boxe, Boxe Française, Base-ball, Cyclotourisme, Handisport, Natation, Parachutisme, Sport Adapté, Sport de Quilles, Trampoline, Twirling Baton).

Le mode de répartition du crédit "discipline" par les Ligues aux Comités Départementaux et Clubs fait que très peu de dossiers décrivent des actions "non retenues au niveau régional", et souvent même ne demandent pas de subvention supérieure à celle définie a priori par les Ligues.

Les Présidents de Comités Départementaux proposaient que des Clubs voient leur subvention revalorisée, estimant celle-ci justifiée dans la répartition adoptée, mais insuffisante au vu de l'activité du Club.

Après ces constats, la Commission décide :

- d'examiner en premier lieu les dossiers qui sont à traiter départementalement, en l'absence de structures régionales :
    - C.D.O.S., pour lequel il est proposé 20 000 F
    - CODEP 25 : 2 000 F
    - Boxe Française : pas de dossier
    - U.S.E.P. : 5 000 F
    - Triathlon Club (Triathlon) : 2 000 F.
- Total : 29 000 F.

d'étudier ensuite les demandes particulières des associations, sans tenir compte des demandes d'augmentation présentées par les Présidents de Comités Départementaux, estimant que la Commission n'a pas à statuer sur des décisions prises par rapport à des critères définis par chaque Ligue.

Les actions ainsi retenues, pour lesquelles les Ligues n'avaient pas émis d'avis défavorables, ont été examinées dans les 42 disciplines qui avaient participé aux concertations départementales, la Commission ayant décidé unanimement de ne pas étudier les sports, absents sans motifs, à ces réunions.

Il a été ainsi affecté :

- C.D. Canoë-Kayak : 3 500 F pour le Rallye de la Loue
- C.S.L.C. BESANCON : 1 000 F pour l'installation d'un parcours permanent de Course d'Orientation dans le bois de FRANOIS
- Club de Lutte d'EXINCOURT : 2 000 F pour favoriser le développement de la Lutte dans le Pays de MONTBELLARD, et en particulier sur les quartiers défavorisés
- C.D. Rugby : 2 000 F pour la formation des jeunes éducateurs (action spécifique de développement des valeurs sportives)
- Athlétisme : pour une action particulière, les parcours du cœur, qui se dérouleront cette année en 5 points du Département, la Commission a proposé d'aider ces manifestations au même niveau que l'Association Régionale de Cardiologie, et prévoit donc 3 000 F, qui seront répartis sur 2 Clubs organisateurs de ces épreuves (Clubs de Marche Bisontin, Athlétic Club Pontarlier), soit au total 11 500 F.

Toutes les autres demandes portant sur l'animation d'été et le sport loisirs, la Commission propose que soient attribués à ces deux actions 86 720 F, en les répartissant ainsi :

- 74 600 F sur l'animation d'été, ce qui portera la dotation départementale à 159 130 F, somme qui permettra de satisfaire en grande partie les 75 à 80 projets connus actuellement ;
- 12 120 F iront au "Sport Loisirs", ce qui constituera une enveloppe départementale de 34 900 F pour les 49 Clubs qui, à ce jour, se sont portés candidats.

Une prochaine réunion de la Commission étudiera les dossiers correspondant à ces deux opérations, que les Clubs adresseront, selon les modalités d'une note d'information qui leur sera adressée prochainement et qui leur indiquera les conclusions de la réunion de la Commission Régionale du 16 avril 1986.

Le Président du C.D.O.S.,

Le Directeur Départemental,

V. FUSTER.

R. MERCEY.

Plan de diffusion

- Direction Régionale Jeunesse et Sports
- Comité Régional Olympique et Sportif
- Préfecture
- Présidents de Comités Départementaux ou de Ligues.

**F.N.D.S 1986**  
**courrier C.D.O.S et**  
**D.D.J.Sports au**  
**Président**  
**C.D.S.25**

# L'HISTOIRE SE REPETE.....

Depuis l'A.G. F.F.S. de Nancy, j'avais décidé de ne plus répondre aux polémiques navrantes, fréquentes provenant de 2 personnes qui drainent dans leur sillage quelques rares personnages en quête de héros et de bidouille.

Tout ce qui est extrême est indigne d'intérêt et insignifiant... C'est pourquoi j'ai laissé faire et dire malgré des attaques parfois calomnieuses viles et basses. Les loups n'ont cessé d'aboyer.

Aujourd'hui, sous la pression de responsables clubs et C.D.S, nous réagissons ensemble et en force avec l'appui des spéléos du Département. Personnellement, je le fais sans entrain mais dans l'intérêt des responsables qui ne souhaitent pas voir réduit à néant ce qu'ils ont commencé à construire.

Plongeons dans le passé, rappelons nous les querelles interminables entre C.P.E.P.E.S.C. et les mêmes personnes qui "emmerdent" encore ( Y.Aucant .J.C.Frachon).

Ces deux "alcolytes" en ont emmerdés d'autres avant nous: citons en quelques uns: NUFFER...LETOUBLON...SCHOENIG...PIQUARD...FAVIN... POILLET...PROST...GRIMM...COTTET...DEVAUX...DROLO...CHAMPENOIS...etc... etc...la liste est interminable . longue, actuellement "ils" s'amuse avec G.Chorvot. D'autres seront visés après moi sans comprendre...

Pourtant: accepter la différence, représenter certaines valeurs morales c'est bien là le rôle des enseignants que "l'un" représente.

Rappelons nous les polémiques et le procès C.P.E.P.E.S.C , F.F.S souhaitons ne pas en arriver là ; dans cette histoire, à la base, encore les deux compères.

Le procès????

Il n'aboutit à rien, pourtant, "on allait voir ce qu'on allait voir" Rien... que des dépenses de temps, d'énergie, d'argent, des soucis pour les fédérés trompés.

Pour que notre discipline garde crédibilité il serait TEMPS que cessent ces vaines tentatives d'humiliation des individus.

Songez chers collègues spéléos et soyez prêts à remplacer bientôt les vieilles têtes.

Spéléos du Doubs, vous savez que le travail commun CLUBS.COMITE est REMARQUABLE.

Ce qui s'accomplit actuellement grâce à vous tous: INVENTAIRE. PROTECTION.FORMATION. SECOURS... est reconnu des plus hautes autorités départementales dont nous avons obtenu le soutien dans de récentes actions :

DEPUTES, CONSEILLERS GENERAUX sont avec nous, ils reconnaissent l'intérêt de notre activité.

Continuons ensemble dans la sérénité notre tâche d'intérêt général.

Gérard CHORVOT